

Écrit par le 22 novembre 2024

Bénédicte Martin élue présidente de la Société du Canal de Provence

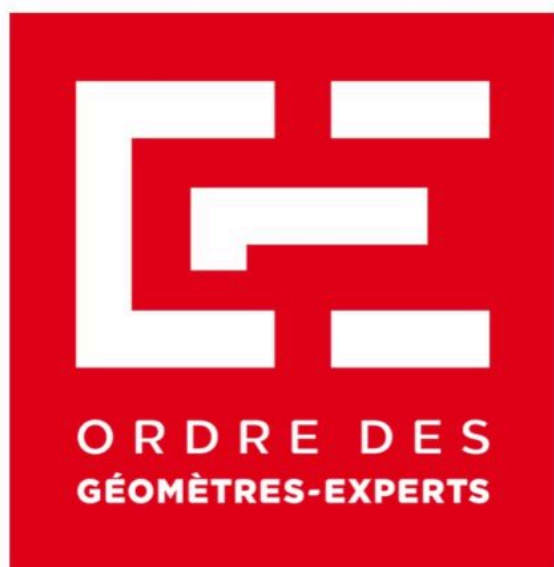


Bénédicte Martin succède à Fabienne Joly et devient la 13^e présidente de la Société du Canal de Provence (SCP), qui a pour rôle de sécuriser l'alimentation et l'accès à l'eau des territoires.

La nouvelle présidente endosse plusieurs rôles qui témoignent de son engagement pour le développement durable des territoires, l'agriculture, l'environnement et la gestion de l'eau, tels que : vice-présidente de la Région Sud en charge de l'agriculture, de la viticulture, de la ruralité et du terroir, présidente de l'AGORA, vice-présidente du Parc naturel régional du Mont-Ventoux, vice-présidente du Syndicat mixte d'Aménagement de la Vallée de la Durance (SMAVD), et désormais présidente de la SCP.

La mission de Bénédicte Martin sera de conduire la SCP vers son objectif de répondre aux besoins des territoires face aux défis du changement climatique, en France et à l'international, comme la préservation des ressources, le développement durable des territoires, ainsi que la transition agroécologique.

Séverine Vernet première femme Présidente du Conseil supérieur de l'Ordre des géomètres-experts



Jusqu'alors Première Vice-Présidente du Conseil supérieur de l'[Ordre des géomètres-experts](#), [Séverine Vernet](#) accède à la Présidence à la suite du décès brutal de Joseph Pascual le 28 février dernier.

Élue Première Vice-Présidente du Conseil supérieur de l'Ordre des géomètres-experts en 2021, et réélue le 15 juin 2023, Séverine Vernet succède à Joseph Pascual à la Présidence du Conseil supérieur.

Ecrit par le 22 novembre 2024

Les dispositions du Décret n° 96-478 du 31 mai 1996, qui organisent la vie les instances ordinales, prévoient en effet des modalités pour en assurer la continuité : « Lorsque, pour quelque cause que ce soit, le président du Conseil supérieur cesse ses fonctions avant le terme de son mandat, le premier vice-président lui succède pour la période restant à courir jusqu'à ce terme. Cette annonce intervient dans un contexte particulièrement douloureux pour l'ensemble de la profession. Joseph était un Président solaire, visionnaire et estimé de toutes et tous. C'est pourquoi je souhaite poursuivre les travaux qu'il avait engagés, notamment sur la place de l'Ordre dans la société et son rôle pour permettre l'accélération des nécessaires transitions écologique et sociétale. Pour y parvenir, je sais pouvoir compter sur le soutien total de mes consœurs et confrères ainsi que de l'ensemble des équipes du siège de l'Ordre », a déclaré Séverine Vernet.

La nouvelle Présidente du Conseil supérieur de l'Ordre des géomètres-experts souhaite inscrire pleinement son action dans la poursuite de la mise en œuvre opérationnelle du plan stratégique « géomètre-expert 2030 ». Elle s'impliquera tout spécialement dans les transformations métier qu'induit la trajectoire Zéro Artificialisation Nette (ZAN), puisqu'elle est également Présidente des Assises Nationales de la Sobriété Foncière qui se dérouleront les 3 et 4 juillet prochains.

Elle préside en outre la commission Compliance visant à faire de l'Ordre une instance de régulation et de supervision de la profession et s'est particulièrement distinguée par son investissement sur les sujets liés à la formation et au foncier. Diplômée Ingénieur de l'École supérieure des Géomètres et Topographes d'Évry (91) en 1996, Séverine Vernet intègre ensuite un cabinet dans le Val-d'Oise pour y réaliser son stage final. En 2000, elle s'inscrit au tableau de l'Ordre des géomètres-experts pour exercer au sein du cabinet Bonnier Vernet Floch. Séverine Vernet est également expert près la Cour d'appel de Versailles.

Soucieuse de s'engager au service de sa profession, Séverine Vernet prend la présidence du Conseil régional de l'Ordre des géomètres-experts d'Ile-de-France de 2013 à 2017 et est élue Vice-Présidente du Conseil supérieur en 2015. Elle en devient Première Vice-Présidente en juin 2021 avant d'être réélue le 15 juin 2023.

Dominique Santoni reçoit la médaille d'honneur des Sapeurs-pompiers de France

Ecrit par le 22 novembre 2024



La présidente du Conseil départemental de Vaucluse, Dominique Santoni, vient de recevoir la médaille de membre d'honneur de la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers de France pour son engagement et pour l'envoi de pompiers vauclusiens à la frontière entre la Pologne et l'Ukraine.

Cette intervention humanitaire, menée par Dominique Santoni et Thierry Lagneau, président du Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) de Vaucluse, et dont la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers de France est à l'origine, a permis d'apporter un soutien aux pompiers ukrainiens en leur donnant accès à une ambulance, du matériel pompier et une assistance humaine.

Cette médaille, qui a été remise à la présidente du Conseil départemental de Vaucluse par Michel Santamaria, président de l'Union départementale des Sapeurs-pompiers de Vaucluse, récompense toute personne non adhérente qui fait preuve d'activité ou de bienveillance en faveur des sapeurs-pompiers et de leurs œuvres sociales. Lors de cet événement, Dominique Santoni a également rendu hommage aux sapeurs-pompiers vauclusiens engagés dans la lutte contre les feux de forêt, que ce soit dans le massif de la Montagnette, ou en Gironde. « Le dévouement et le courage des sapeurs-pompiers qui combattent ces terribles incendies forcent l'admiration, a-t-elle déclaré. Par respect pour eux, j'invite vivement chacun d'entre nous à redoubler de prudence en cette période de grande sécheresse. »

Ecrit par le 22 novembre 2024

V.A.